

14ème legislature

Question N° : 88233	De M. Jean-Jacques Candelier (Gauche démocrate et républicaine - Nord)		Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche	
Rubrique >enseignement supérieur	Tête d'analyse >politique de l'éducation	Analyse > orientations. rapport. propositions.	
Question publiée au JO le : 15/09/2015 Réponse publiée au JO le : 23/02/2016 page : 1641			

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la mise en œuvre de la proposition n° 23 du rapport sur la stratégie nationale de l'enseignement supérieur au Président de la République (StraNES), qui doit permettre à la France de se fixer des objectifs et des orientations pour les 10 prochaines années.

Texte de la réponse

La stratégie nationale de l'enseignement supérieur a été présentée devant les commissions permanentes de l'Assemblée Nationale et du Sénat, tel que le prévoit la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche. Un débat sera également organisé à l'Assemblée nationale.